



## ÉDITO

Madame,  
Monsieur,  
cher client,  
Depuis de  
nombreuses  
années,  
nous sommes partenaires sans  
bien nous connaître.



J'ai décidé de communiquer  
auprès de vous par le biais de 3  
Newsletters annuelles, afin de  
vous amener l'information sur  
l'entreprise que je dirige, ainsi  
que la réglementation et les  
nouveautés liées à l'énergie que  
vous employez.

La société JOSSOMME est une  
PME familiale de 11 personnes,  
de taille humaine en contact  
direct avec le consommateur,  
afin d'être au plus prêt de vos  
besoins.

Cette situation place notre  
entreprise leader en Gironde  
pour son efficacité et sa  
réactivité !

Le taux de fidélité de nos clients  
est supérieur à 99% et en  
croissance régulière.

Je tenais à vous remercier pour  
ces résultats, qui récompensent  
le fruit de nos efforts.

*Jacky JOSSOMME, gérant*

## LES NEWS DU FIOUL !

### *Faire le bon choix à long terme*

Le choix d'une énergie est important  
car il engage sur une longue durée.  
Pour faire un choix objectif, il convient  
de prendre en compte :

- le coût initial de l'installation
- le coût annuel de la consommation  
d'énergie et de l'entretien
- la durée de vie de l'installation.

Le chauffage central au fioul  
domestique vous permet de réaliser un  
**excellent investissement dans le  
temps:**

- La durée de vie d'une chaudière  
au fioul domestique est de plus de 20  
ans.
- L'énergie fioul domestique est une  
énergie compétitive sur le long terme.  
Le fioul domestique est, et restera,  
l'énergie la plus performante sur les  
habitations dont la construction est  
antérieure aux années 2000/2005.

Newsletter n° 1 – Mars 2012

## DU NOUVEAU CÔTÉ CHAUFFAGE ... « LES COUPLAGES »

Avez-vous pensé au couplage  
chaudière fioul avec chauffe-eau  
solaire (CESI) ou chaudière fioul avec  
chaudière à bois ou à pellets ?  
De réelles performances pour de vraies  
économies ...



## Gérer votre budget avec plus de légèreté ! SOFINCO



En partenariat avec *Qualifioul* et *Sofinco*,  
la SARL Jossomme vous permet d'optimiser votre budget chauffage  
en réglant vos factures

en **3, 5 ou 10 mois**, pour **1 € de plus par mois**  
par tranche de 200 € !

Contactez Anna pour constituer votre dossier  
et retrouvez plus d'informations sur  
[www.jossomme.com](http://www.jossomme.com)



## ENTREtenir SA CHAUDIÈRE ? C'EST OBLIGATOIRE !

L'entretien annuel de l'installation de chauffage par un professionnel qualifié  
est **obligatoire depuis Juin 2009**.

Cet entretien régulier permet notamment de vérifier le bon état des  
équipements et de prévenir les risques d'incendies ou d'intoxications. Lors de  
son intervention, le technicien effectue un contrôle complet des différents  
points de vérification et de mesure, ainsi qu'un nettoyage des éléments de  
chauffe du système y compris le ramonage de la fumisterie.

Un Français sur deux ne respecte pas cette obligation : non seulement c'est  
faire courir de réels risques aux habitants de l'appartement ou de la maison,  
mais en outre, il s'agit d'une consommation supplémentaire. En effet, parmi les  
bénéfices que l'on peut en retirer, il y a la réalisation d'*économies d'énergie*,  
de l'ordre de 8 à 12 %, une durée de vie de la chaudière multipliée par deux  
ou trois, et cinq fois moins de pannes sur les installations.

*Contactez-nous pour prendre rendez-vous avec un de nos 3 techniciens !*





## AVANT DE RÉALISER VOS TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, CONTACTEZ-NOUS !

Pour lutter contre l'épuisement des ressources naturelles, le Gouvernement a mis en place le dispositif des Certificats d'économie d'énergie imposant les fournisseurs d'énergie à favoriser la réalisation de telles économies.

Notre entreprise est engagée dans cette démarche de performance énergétique et souhaite vous accompagner dans la réalisation de vos projets à votre domicile ou dans votre résidence secondaire.

Des potentiels importants d'économie existent, parfois rentables très rapidement mais, par manque d'information sur les moyens de réaliser ces économies et leurs incitations financières, nous hésitons encore à passer à l'acte.

*Voici quelques exemples de travaux et leur économie d'énergie :*

Pose de vitrage isolant	7 % de l'énergie chauffage
Chaudière basse température ou condensation	15 à 30 %
Isolation des murs	10 à 15 %
Isolation des combles	10 à 20 %
Thermostat d'ambiance programmable	7 %
Chauffe-eau solaire individuel ou chauffe-eau thermodynamique	50 % de la consommation liée à la production d'eau chaude

Ainsi, pour vous récompenser dans votre démarche en faveur de l'environnement, notre entreprise sera susceptible de vous apporter une **aide financière**.



*L'énergie est notre avenir, économisons-la !*

L'équipe JOSSOMME à votre service

